

Préventionniste (1 poste permanent)

SOMMAIRE DE FONCTION :

Sous l'autorité du directeur de service et sous la supervision du chef aux opérations, la personne titulaire planifie et supervise des programmes en prévention incendie. Cette personne s'assure, en collaboration avec le Service de l'urbanisme et service à la clientèle, de la conformité du plan et devis avec le Code de construction du Québec, le Code national du bâtiment et autres règlements applicables. Elle effectue les recherches et causes d'incendie et met en place des alternatives, afin de prévenir celles-ci.

SERVICE :

Service de la sécurité publique et protection incendie.

CONDITIONS SALARIALES :

Selon la convention collective en vigueur.

ENTRÉE EN FONCTION :

Août 2022.

EXIGENCES:

- AEC en prévention des incendies ou l'équivalent par le Ministère de l'éducation du Québec.
- Permis de conduire classe 4A pour la conduite de véhicules d'urgence.
- Formation en intervention serait un atout.

Si vous désirez relever ce défi et croyez posséder les habiletés requises, veuillez transmettre votre curriculum vitae accompagné des **preuves scolaires avant le 17 juillet 2022 à 17 h** à l'adresse suivante :

CONCOURS 22-36

Service des ressources humaines

Ville de Baie-Comeau

19, avenue Marquette

Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K5

(418) 296-8186 (télécopieur)

Courriel : rh@ville.baie-comeau.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront avisées par courriel.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers la Ville de Baie-Comeau.

* La Ville de Baie-Comeau souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles et les minorités ethniques.